

ACTION n°19 :

Installation d'aires de stationnement pour les vélos

AXE STRATEGIQUE n°3 : *Economiser et valoriser nos ressources*

Objectif : *Lutter contre le gaspillage des ressources énergétiques*

Thème n°8 : *Favoriser la mobilité douce*

Date de création de la fiche : 01.04.2012 / Date de mise à jour de la fiche : 20.04.2012

CONTEXTE

Le centre du village est saturé par la circulation et le stationnement des voitures. Afin d'encourager l'utilisation du vélo, une aire de stationnement pour les deux roues a déjà été installée sur la place du village, devant la Mairie.

OBJECTIFS

- Multiplier le nombre de stationnements pour les deux roues dans le village afin de limiter la circulation automobile et donc la consommation d'énergie fossile
- Favoriser la découverte du village à vélo pour les touristes
- Encourager la pratique sportive pour le bien-être des citoyens

DESCRIPTION DE L'ACTION

Installer de nouveaux stationnements pour les deux roues à des emplacements stratégiques (lieux de passage et entrée des différents lieux publics) identifiés par l'Agenda 21.

BUDGET /ESTIMATION

5 000 € pour l'achat et l'installation du matériel

ACTION PROPOSEE PAR :

Les habitants (forum, ateliers) Les services Autres (à spécifier)

PILOTE DE L'ACTION:

Référent technique : Correns 21

Référent politique : Commune de Correns, Simon CHIARISOLI (Conseiller Municipal)

PARTENAIRES FINANCIERS

Commune de Correns

PARTENAIRES TECHNIQUES

ETAT D'AVANCEMENT

En projet En cours de réalisation Terminée

PLANNING PREVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Étape 1 : Année 2012

- > Étude des équipements à utiliser
- > Sélection des emplacements

Étape 2 : Années 2012/2013

- > Réalisation

DELAI DE REALISATION DE L'ACTION : (de 1 à 3)

- court terme (- 6mois) (4)
 moyen terme (-1 an) (3)
 long terme (+ d'1 an) (2)

CONTRIBUTION AUX FINALITES DU DD (facultatif)

- Changement climatique et atmosphère
 Ressources et Biodiversité
 Accès de tous aux besoins essentiels
 Cohésion sociale et solidarités
 Production et de consommation responsables

PRIORITE : NOTE GLOBALE DE L'ACTION : (de1 à 3)

- 1 (priorité moindre)
 2 (priorité moyenne)
 3 (priorité forte)

INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur 1 : indicateur de réalisation de l'action (suivi)

- > Identification des emplacements stratégiques
- > Installation des équipements

Indicateur 2 : indicateur de résultats de l'action

- > Utilisation des aires de stationnements par les deux roues
- > Diminution du stationnement dans le centre du village

COMMENTAIRES